

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 69 TFE			
Ancien Code	PEPS3B69PS	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEUB3690		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	15 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Céline MABILLE (celine.mabille@helha.be) HELHa Gosselies Pascale VANHOUDENHOVE (pascale.vanhoudenhove@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Olivier DEDOBBELEER (olivier.dedobbeleer@helha.be)		
Coefficient de pondération	150		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette UE est de permettre à l'étudiant de mobiliser différents outils : multimédias, démarche scientifique, développement de l'esprit critique par l'initiation à l'épistémologie au service de sa formation et de sa pratique professionnelle.

L'étudiant devra réaliser un travail écrit en suivant l'une des structures qui lui sont proposées. Pour ce faire, il devra cerner un problème pertinent, énoncer un objectif de travail en se basant sur des référentiels. Il tentera d'atteindre son objectif et évaluera les résultats obtenus. Le fruit de ce travail sera défendu oralement. Lors de ces deux épreuves, l'étudiant fera preuve d'une maîtrise de la langue orale et écrite.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession

- 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- 2.5 Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
 - 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
 - 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
 - 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
 - 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
 - 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- de parfaire les compétences de recherche ;
- de développer des compétences de rédaction de type "scientifique" et de forme exigées par la Haute Ecole pour la réalisation et la présentation orale du TFE ;
- d'interroger les connaissances en développant son esprit critique ;
- d'évaluer les activités proposées dans le cadre de sa recherche.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B69PSA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	15 h / 5 C
PEPS3B69PSB	Travail de fin d'études	0 h / 10 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 150 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B69PSA	Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE	50
PEPS3B69PSB	Travail de fin d'études	100

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE			
Ancien Code	12_PEPS3B69PSA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEUB3691		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pascale VANHOUDENHOVE (pascale.vanhoudenhove@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant est accompagné dans la recherche et l'écriture de son TFE par l'outil suivant : VANHOUDENHOVE P. (2024), «Le TFE - Guide d'accompagnement, Vade-mecum de l'étudiant », Gosselies : HELHa. Ce vade-mecum est le fruit d'un travail mené en concertation avec la direction et le corps professoral du département de Gosselies. Cet outil est un guide qui peut être adapté à toute problématique envisagée. L'aspect formel l'emporte bien souvent sur l'approche du contenu. Le promoteur reste à cet égard le premier guide auquel il convient de se référer.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

C1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
C4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Préparation au TFE : mise en route, recherche conceptuelle et expérimentale, rédaction et présentation.

Démarches d'apprentissage

Les cours sont consacrés à :

- des exposés qui illustrent les différentes étapes de la recherche ;
- des modules de réflexion partagée en groupe ;
- des entretiens individuels. Pendant ces heures, les étudiants travaillent en autonomie au Centre de documentation du département de Gosselies.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant est accompagné dans sa recherche lors d'entretiens individuels avec le professeur de recherche TFE et avec son promoteur.

Sources et références

Cf. bibliographie du Vade-mecum de l'étudiant.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- VANHOUDENHOVE P. (2024) *Le TFE - Guide d'accompagnement, Vade-mecum de l'étudiant*, syllabus, Gosselies : HELHa.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette AA est formative (cf. échéancier des travaux transmis). Cette AA fait partie de la situation d'intégration présentée dans les dispositions complémentaires ci-dessous.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Le TFE représente la situation d'intégration de cette UE 69.

Cette dernière sera évaluée, lors de la présentation orale du TFE, par un jury de lecteurs qui appréciera le travail écrit ainsi que la présentation orale.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSÉLIES
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail de fin d'études			
Ancien Code	12_PEPS3B69PSB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEUB3692		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	0 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pascale VANHOUDENHOVE (pascale.vanhoudenhove@helha.be)		
Coefficient de pondération	100		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le T.F.E. (Travail de Fin d'Études) est une production écrite personnelle et originale par laquelle l'étudiant de troisième année utilise ses acquis dans le cadre particulier du sujet qu'il a choisi de développer et de la recherche qu'il mène à ce propos (décret 12 décembre 2000)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- C1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession
- C2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité
- C3. Travailler en équipe, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société
- C4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
- C5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
- C6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'étudiant doit être capable :

- de conduire une réflexion personnelle, originale sur une problématique en la mettant en lien avec son projet professionnel.
- de développer cette réflexion et de l'étayer par des notes de lectures, des références scientifiques, des exemples concrets, des expériences de stage.
- de la communiquer par écrit dans une langue riche, nuancée, précise, soignée.
- de la communiquer oralement et de s'ouvrir à un échange oral avec les lecteurs.

Démarches d'apprentissage

Recherche personnelle autour de la problématique choisie, expérimentations d'outils, interactions entre le cadre conceptuel et le cadre expérimental, échanges réguliers avec le promoteur, présentations écrite et orale du travail.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant est accompagné dans sa recherche par le cours d'initiation à la recherche TFE et par son promoteur.

Sources et références

Nous renvoyons l'étudiant à la bibliographie présente dans le Vade-mecum de l'étudiant.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Cours d'initiation à la recherche, notions d'épistémologie, préparation au TFE dispensés en 2e et 3e année de formation
- Promoteur choisi parmi l'équipe éducative du département pédagogique

4. Modalités d'évaluation

Principe

Note globale sur /20 établie par un jury TFE sur base de grilles de compétences présentes dans le vade-mecum.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 100

Dispositions complémentaires

Le TFE représente la situation d'intégration de cette UE 69.

Cette dernière sera évaluée, lors de la présentation orale du TFE, par un jury de lecteurs qui appréciera le travail écrit ainsi que la présentation orale.

L'unité d'enseignement TFE constitue l'épreuve transversale finale.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).